

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
	15	11

08 Novembre 2011

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LERE (Cher)

N° 7

Séance du 15 Novembre 2011

L'an deux mille onze, le quinze Novembre à dix-huit heures quinze

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr de LAMMERVILLE

Présents : M. de LAMMERVILLE. Mmes NOYER, CLAVIER, MORIN, RENAUD, SCHMITT
MM. VIGNERON, LAURENT, BLANCHET, GIACOMINI, MOREAU.

Absents excusés : Mmes BERGERON, GALHARRETBORDE MM. DEROUCK, LECLERC

Madame SCHMITT a été élue secrétaire

OBJET : TGV GRAND CENTRE AUVERGNE

Le Conseil Municipal délibère sur les différentes options de passage du TGV Grand Centre Auvergne.

Il observe que tracé ne veut pas dire desserte et que le positionnement éventuel des gares TGV n'est pas indiqué.

Des 4 offres présentées ; il retient l'option Ouest qui offre des perspectives de desserte directe pour ORLÉANS, BOURGES et le CHER.

Il écarte le scénario médian qui, s'il privilégie NEVERS, met ORLÉANS et BOURGES en cul de sac, ne fait nulle mention et ne donne aucune assurance sur la possibilité d'accueil de trains grande vitesse sur le réseau classique GIEN – LA CHARITÉ – NEVERS et comporte une atteinte très forte aux zones naturelles fragiles du Pays Fort et aux zones de vignobles de SANCERRE et MENETOU SALON.



Pour copie conforme
Le Maire

P. de LAMMERVILLE